

Remplacement des districts bernois par arrondissements administratifs

Le canton de Berne nous a communiqué, en application de l'art. 18 de l'Ordonnance sur les noms géographiques (ONGéo; RS 510.625), que les 26 districts seront remplacés par les 10 arrondissements administratifs suivants qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2010:

N° OFS	Arrondissements administratifs
241	Jura bernois
242	Biel/Bienne
243	Seeland
244	Haut-Argovie
245	Emmental
246	Berne-Mittelland
247	Thoune
248	Haut-Simmental-Gessenay
249	Frutigen-Bas-Simmental
250	Interlaken-Oberhasli

7 avril 2009

Office fédéral de topographie:

Direction fédérale des mensurations cadastrales